

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 23 septembre 2019

Délibération n° 2019 – 23/09/2019 – 16

*Calendrier universitaire 2019-2020 :
étude des propositions des composantes (compléments)*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU la délibération n° 2019–9/07/2019-25 du 9 juillet 2019 approuvant le calendrier universitaire 2019-2020
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 16 septembre 2019

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 14 Membres représentés : 7 Total : 21	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 21 Pour : 0 Contre : 21
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **s'oppose à la modification demandée par l'UFR des Sciences de santé portant sur la date des examens de MM3 du 1^{er} semestre, examens décalés du 6 au 7 janvier 2020 en raison de la fête de la Théophanie selon le calendrier grégorien.**

Cette modification a déjà été approuvée par le conseil d'administration du 9 juillet 2019, par voie de conséquence la délibération n° 2019–9/07/2019-25 du 9 juillet 2019 est modifiée comme suit : la date des examens de MM3 est fixée au 6 janvier 2020.

Dijon, le 24 septembre 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Alain BONNIN

P.J. : Modifications reçues après l'envoi des documents pour la CFVU du 26 juin 2019

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Modifications reçues après l'envoi des documents pour la CFVU du 26 juin 2019 :

UFR sciences humaines :

Master de Musicologie, il faut remplacer septembre pour la session 2, par: du 15/06 au 27/06/2020.

UFR sciences de santé :

Les examens de 2nde session de PC2 - PC3 ont été avancés pour permettre la tenue des ECNi.

(du 04/06/20 au 16/06/20)

Les examens de MM3 du 1er semestre ont été décalés du 6 janvier, jour de la fête de la Théophanie selon le calendrier grégorien, au 7 janvier 2020.